



The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search
<http://ageconsearch.umn.edu>
aesearch@umn.edu

Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

Produire les savoirs de la modernité agro-industrielle. Le cas de l'OMNIUM d'économie agroalimentaire (1964-1976)

Producing knowledge on agroindustrial modernity: The case of the OMNIUM d'économie agroalimentaire (1964-1976)

Laure Bonnaud, Marc-Olivier Déplaude, Christine de Sainte-Marie, Nathalie Jas et Samuel Pinaud



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/economierurale/8078>

DOI : 10.4000/economierurale.8078

ISSN : 2105-2581

Éditeur

Société Française d'Économie Rurale (SFER)

Édition imprimée

Date de publication : 30 septembre 2020

Pagination : 79-94

ISSN : 0013-0559

Référence électronique

Laure Bonnaud, Marc-Olivier Déplaude, Christine de Sainte-Marie, Nathalie Jas et Samuel Pinaud,
« Produire les savoirs de la modernité agro-industrielle. Le cas de l'OMNIUM d'économie
agroalimentaire (1964-1976) », *Économie rurale* [En ligne], 373 | Juillet-septembre, mis en ligne le 04
janvier 2022, consulté le 08 janvier 2022. URL : <http://journals.openedition.org/economierurale/8078> ;
DOI : <https://doi.org/10.4000/economierurale.8078>

Produire les savoirs de la modernité agro-industrielle

Le cas de l'OMNIUM d'économie agroalimentaire (1964-1976)

*Laure BONNAUD, Marc-Olivier DÉPLAUME, Christine DE SAINTE MARIE, Nathalie JAS • INRAE, Paris
Samuel PINAUD • Université Paris-Dauphine, Paris*

En 1964, l'École nationale supérieure des industries agroalimentaires accueille un groupe de recherche et d'étude en économie à Massy. En l'espace d'une dizaine d'années, le « Groupe de Massy », dénommé ensuite OMNIUM, a produit une somme conséquente de données et d'études sur un secteur agroalimentaire en pleine mutation. Cet article vise à comprendre l'émergence et les modalités de production de ces savoirs. L'importance du financement par contrat, l'ampleur du travail empirique effectué et le type de connaissances finalement produites sont caractéristiques d'un régime de production des savoirs qui se développe en France à partir des années 1960, et vise à faire advenir la modernité industrielle dans la société et l'économie française.

MOTS-CLÉS : *agriculture, industries agroalimentaires, études économiques, laboratoire, sociologie des sciences*

Producing knowledge on agroindustrial modernity: The case of the OMNIUM d'économie agroalimentaire (1964–1976)

In 1964, the École nationale supérieure des industries agroalimentaires—a French engineering school specialized in agrifood industries located in Massy, in the Paris area—hosted a research and consulting group in economics. Within about ten years, the “Groupe de Massy,” later named OMNIUM, produced a significant amount of data and studies on a rapidly changing agrifood sector. This article aims to understand the emergence and production modalities of this knowledge. The importance of contract financing, the scale of the empirical work carried out, and the type of knowledge ultimately produced are characteristic of a knowledge production regime that developed in France from the 1960s onward and aimed to bring industrial modernity to French society and the French economy. (JEL: B250, L230)

KEYWORDS: *agriculture, agrifood industry, economics, research, STS*

En 1964, un jeune économiste crée, grâce à l'obtention d'un important contrat auprès de la Délégation générale à la recherche scientifique et technique, un groupe de recherche et d'étude implanté à Massy, sur le site de l'École nationale supérieure des industries agroalimentaires. En 1971,

ce groupe donne naissance à l'« OMNIUM d'économie agroalimentaire » : basé à Rungis sous la forme d'une association loi 1901 et financé principalement par des contrats avec les pouvoirs publics et des organisations du secteur agroalimentaire, il comprend jusqu'à quatre-vingts personnes

à son apogée, avant sa disparition en 1976¹. En l'espace d'une dizaine d'années, il a produit une somme de données et d'études sur les sujets les plus divers (industries de la viande, marché des pesticides, multinationales de l'agroalimentaire, groupements de producteurs de fruits et de légumes...), donnant ainsi à voir une vision très riche du secteur agroalimentaire et de ses mutations au tournant des années 1960-1970.

En tant que laboratoire de recherche, l'OMNIUM n'a rien de particulièrement original : il est caractéristique d'une époque où, sous l'impulsion de l'État, se développent de nombreuses recherches et structures financées grâce à des programmes ciblés d'envergure (Chatriot et Duclert, 2005, 2006 ; Aust et Picard, 2014). Dans une période également marquée par le mot d'ordre de la « modernisation » de la société, de l'économie et des institutions françaises (Dulong, 1997), ces recherches doivent fournir les données et les analyses dont les pouvoirs publics ont besoin pour leurs politiques. Les sciences sociales (sociologie et économie en tête) sont largement mobilisées (Pollak, 1976 ; Bezes et Montricher, 2005 ; Masson, 2006 ; Tanguy, 2011). L'OMNIUM s'inscrit largement dans ce mouvement : il se développe à un moment où, pour le ministère de l'Agriculture, l'enjeu majeur n'est plus seulement de moderniser les exploitations agricoles, mais de favoriser

le développement de l'industrie agroalimentaire nationale, jugée peu adaptée au Marché commun qui se met en place (Maeght-Bournay et Valceschini, 2017). L'OMNIUM a pris en charge la production des données et des analyses dont les pouvoirs publics avaient besoin pour définir les programmes ou les acteurs économiques à soutenir en priorité.

Contrairement aux recherches existantes sur le développement de la recherche contractuelle dans les années 1960-1970, qui ont étudié les instances qui ont promu et mis en œuvre cette nouvelle politique de la recherche, ou ont analysé ses produits finaux, telles que les premières grandes enquêtes collectives sur le monde rural (Chatriot, 2010), nous nous intéressons ici aux chercheurs ayant participé à ces recherches et aux conditions de production de ces savoirs. Il ne s'agit pas de faire une histoire intellectuelle de l'OMNIUM² ni de mettre en évidence les effets qu'ont eu les travaux de ses membres sur les politiques soutenues par le ministère de l'Agriculture, mais de porter le regard sur les modalités concrètes de production des connaissances et sur les enjeux scientifiques et politiques qui s'y rattachent. Qui travaillait dans ce laboratoire ? Comment y entrait-on, et comment le travail y était-il défini, organisé et financé ? Comment ses membres envisageaient-ils l'avenir du secteur agroalimentaire ? Quels diagnostics et solutions produisaient-ils ? Nous montrerons dans un premier temps comment s'est formé ce laboratoire, puis nous dégagerons les principales caractéristiques de ses productions.

1. L'OMNIUM d'économie agroalimentaire (« OMNIUM » par la suite) s'est superposé à d'autres entités administratives, telles que le Centre d'études, de recherches et de documentation des industries agricoles et alimentaires de l'ENSIA et le Laboratoire d'études et de recherches sur les industries agroalimentaires de l'INRA. Les anciens membres du groupe de Massy puis de Rungis que nous avons rencontrés s'étant tous désignés comme d'anciens membres de « l'OMNIUM », cette dénomination désigne dans le texte la structure organisationnelle qui a rassemblé les membres du groupe de Massy puis de Rungis entre 1964 et 1976.

2. Celle-ci reste encore largement à faire même si nous pouvons en trouver trace dans certaines productions de chercheurs du laboratoire (Combris et Nefussi, 1982).

Méthodologie

Cette recherche est partie de la découverte, dans l'ancien centre de documentation du bâtiment de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE) à Ivry-sur-Seine, d'un ensemble de boîtes d'archives regroupées sous l'étiquette « Rungis » et comprenant des documents produits par d'anciens membres de l'OMNIUM et du Laboratoire d'études et de recherches sur les industries agroalimentaires de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA³). Pour saisir leur contexte de production, nous avons rencontré certains des chercheurs qui les avaient produits, dont plusieurs sont aujourd'hui membres de l'Association pour les recherches sur l'économie agroalimentaire (AREA), créée au moment de la dissolution de l'OMNIUM. Vingt-deux entretiens semi-directifs ont ainsi été réalisés avec des membres de l'OMNIUM (dont son fondateur, Joseph Le Bihan). Lors de ces rencontres, nous avons également recueilli des archives personnelles susceptibles de compléter nos données initiales. Dans l'article, les personnes interviewées

sont présentées de la façon suivante : une lettre pour leur nom (A, B, C...) ; une abréviation de leur formation initiale (AGR pour les écoles d'ingénieur en agronomie ou agroalimentaire, COM pour les écoles de commerce) ; et enfin la date de leur entrée à l'OMNIUM.

L'article s'appuie également sur la base de données que nous avons constituée à partir des publications présentes dans la cave du bâtiment INRAE d'Ivry et des catalogues disponibles au centre de documentation. Elle comprend 676 rapports produits entre 1965 et 1976. L'année 1965 correspond aux premiers documents référencés et nous avons choisi de clore l'analyse de la base en 1976, date à laquelle l'activité de recherche de l'OMNIUM a pris fin. Cette base n'est pas exhaustive et sous-estime probablement les études à destination des acteurs privés de l'agroalimentaire (entreprises, coopératives, interprofessions...), pour lesquels des rapports classés confidentiel étaient produits, sans que des copies en aient été systématiquement conservées au centre de documentation.

Une entreprise intellectuelle et institutionnelle

L'OMNIUM est initialement le projet d'un jeune chercheur, Joseph Le Bihan. Toutefois, comme tout projet entrepreneurial, l'élaboration de ce collectif de recherche et d'étude doit être analysée comme un agencement particulier de ressources que l'« entrepreneur » réussit à mettre en valeur au sein de son environnement économique, politique et ici scientifique. À distance des analyses faisant des entrepreneurs des « héros singuliers » (Zalio, 2009), il s'agit donc dans cette section de restituer l'épaisseur sociale de ce projet intellectuel et institutionnel.

3. L'INRA a fusionné avec l'Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture (IRSTEA) pour donner naissance à l'INRAE en 2020.

1. Joseph Le Bihan, un entrepreneur de recherche

Joseph Le Bihan est né en 1930 au sein d'un milieu pauvre de la Bretagne intérieure. Après une licence de sciences économiques et un certificat en histoire, il a poursuivi des études à Paris, à l'Institut d'études politiques. Dès ses 24 ans, il travaille au Commissariat général au Plan, avant d'être recruté en 1957 comme assistant de recherche à l'INRA et placé auprès de la Chaire d'économie rurale de l'Institut national agronomique (Agro par la suite). Commence ainsi l'intrication entre recherche et action publique qu'il défend ensuite pendant toute sa carrière à l'INRA, en contribuant par exemple aux réflexions du Plan sur les industries agricoles et alimentaires.

Les premiers travaux de recherche de Le Bihan sont menés avec son collègue

Claude Servolin, également économiste à l'INRA : ils concernent le développement rapide de l'aviculture à travers l'établissement de contrats liant les agriculteurs à des industriels et mettent en évidence le contrôle de la production par des firmes d'amont (aliment du bétail) et daval (abattage, découpe). L'intégration verticale est l'idée-force de ces premiers travaux, dont les résultats ont notamment été publiés dans *Économie rurale* (Le Bihan, 1960), puis dans un numéro spécial de la revue *Paysans*, un organe d'analyse et de réflexion de la frange moderniste des agriculteurs (Le Bihan, 1961a et 1961b).

À la différence de ses collègues du département d'économie rurale, qui privilégient le segment de la production agricole, Le Bihan centre l'analyse des transformations de l'agriculture française sur les industries qui structurent l'environnement économique des exploitations agricoles. Cette idée d'interdépendance entre agriculture et industrie n'est pas neuve pour les économistes (Combris et Nefussi, 1982), mais elle est reformulée par Le Bihan. Il s'inspire notamment des concepts d'*« agrobusiness »* ou de *« complexe agroalimentaire »* forgés par des chercheurs nord-américains (Davis, 1956 ; Davis et Goldberg, 1957) et français (Séverac, 1961), introduisant en économie agricole la notion de *« quasi-intégration »* pour désigner les relations contractuelles se développant entre des agriculteurs et des entreprises d'amont ou daval (Houssiaux, 1957). Ces travaux alimenteront fortement les analyses de l'économie agroalimentaire en termes de *« filière »* que l'équipe de recherche construite autour de Le Bihan a participé à alimenter (Combris et Nefussi, 1982 ; Rastoin, 2010).

Ce programme de recherche se double de la conviction que les agriculteurs doivent être partie prenante des évolutions à l'œuvre et doivent pour cela s'organiser collectivement, à travers les groupements

de producteurs ou les coopératives (Le Bihan et Coquart, 1964). Pour Le Bihan, ces capacités d'action s'acquièrent par l'éducation économique des élites agricoles : *« Dans l'immédiat, l'objectif prioritaire est de fournir aux jeunes élites agricoles une solide formation générale et économique. Cette formation devra mettre l'accent non seulement sur les vertus, mais surtout sur les avantages et la nécessité de l'action collective dans le cadre d'une société caractérisée par des rapports de force entre groupes plus ou moins puissants. »* (Le Bihan, 1960).

Le projet de Le Bihan repose ainsi sur deux piliers indissociables : d'une part une recherche appliquée, centrée sur les acteurs des industries agroalimentaires et leurs effets d'entraînement sur l'économie agricole ; et d'autre part un accompagnement de cette transformation, par la mise à disposition de connaissances et l'élaboration de formations à l'intention des agriculteurs et de leurs organisations économiques.

2. Un soutien politique décisif

Le projet de Le Bihan répond à des attentes fortes des pouvoirs publics. Les premiers plans de modernisation de l'agriculture française étaient centrés sur les exploitations agricoles, en particulier la motorisation et la mécanisation. Ils se sont accompagnés de gains importants de productivité et de l'apparition d'excédents de production. La fin du Plan Marshall et l'entrée en vigueur du Marché commun déplacent les priorités politiques sur le secteur des industries agroalimentaires, dont le retard est un diagnostic largement partagé. Leur concentration apparaît insuffisante par rapport à leurs concurrentes nord-européennes et états-unies, ce qui fait craindre que des branches entières de l'industrie alimentaire nationale ne passent sous le contrôle de capitaux étrangers (Mollard, 1972 ; Maeght-Bournay et Valceschini, 2017). Une Direction des industries agricoles

et alimentaires (DIAA) est ainsi créée en 1961 au sein du ministère de l'Agriculture.

Dans ce contexte, la vision de la dynamique du secteur agricole portée par Le Bihan trouve un soutien politique auprès d'Edgar Pisani. Ministre gaulliste de l'Agriculture de 1961 à 1966, celui-ci met en œuvre les grandes lois d'orientation et de modernisation de 1960 et 1961 qui visent à restructurer l'agriculture française et ses institutions (administration, enseignement et recherche). Bien que les personnes que nous avons interrogées les disent proches, il est difficile de dire quelle a été la nature exacte des relations entre les deux hommes. Il est évident néanmoins qu'ils partagent un même socle de convictions et que Le Bihan a tiré parti des réformes menées par Pisani dans le secteur de la recherche et l'enseignement agricoles. Trois d'entre elles ont été décisives : la création d'une option « économie agroalimentaire » à l'École des Hautes Études commerciales (HEC), celle du Centre international de formation économique des agriculteurs (CIFEA) et enfin l'élargissement du périmètre des recherches en économie à l'INRA.

La réforme des institutions d'enseignement et de recherche agronomique peut être considérée comme un dispositif général d'ouverture et d'intéressement. Il s'agit d'une part de faire rentrer dans ces institutions de nouvelles compétences disciplinaires pour analyser les enjeux agricoles et, d'autre part, d'attirer sur ces sujets de nouveaux acteurs, comme les élèves et enseignants des écoles de commerce. Convaincu des limites des formations d'ingénieurs, Pisani se tourne vers la direction d'HEC qui crée en 1964 l'option économie agroalimentaire, confiée à Le Bihan et à un économiste de l'Agro, Claude Mouton.

« C'est très important, car Pisani avait dit, quand il était ministre de l'Agriculture : "La modernisation de l'agriculture passera aussi par la modernisation de

son enseignement et des gens qui s'occupent d'agriculture. Les Agros, c'est très bien, mais ça ne suffit pas ! Il faut aussi qu'il y ait des HEC qui s'occupent des industries agroalimentaires". C'était un truc qui héritait évidemment toute une partie du monde qui tournait autour de l'agriculture – pas forcément les agriculteurs – mais les Agros qui considéraient que c'était un peu leur champ [...]. Et Pisani bouscule un peu ça, en disant : "Il faut que ça bouge parce qu'on va forcément vers une industrialisation. Souvenez-vous : dire qu'on allait vers une industrialisation en soixante et quelques, ce n'était pas évident !" (D-COM-1969) »

Pour Le Bihan, cette implantation à HEC permet d'avoir accès à la fois à des étudiants, dont certains le rejoignent pour travailler à ses côtés, et à des compétences spécialisées, par exemple en matière d'études de marché. Toujours dans le domaine de la formation, le projet de Le Bihan bénéficie de la création d'un centre de formation destiné aux agriculteurs déjà installés, le CIFEA, que Pisani instaure en quittant le ministère de l'Agriculture en 1966. Enfin, les réformes alors mises en œuvre concernent également l'INRA (Cranney, 1996 ; Kirtchik, 2016). Jusqu'alors, les recherches économiques étaient officiellement circonscrites aux « études relatives à la rentabilité des techniques et des systèmes d'exploitation »⁴. Le décret du 16 janvier 1964 étend la mission de l'INRA à « toutes recherches à caractère économique et sociologique intéressant l'agriculture et le monde rural », ce qui constitue un contexte favorable au projet de Joseph Le Bihan.

Fort de ces points d'appui politique et académique, Le Bihan consolide son entreprise intellectuelle à l'occasion du

4. Décret n° 55-665 du 20 mai 1955 modifiant la loi du 18 mai 1946 portant organisation de la recherche agronomique.

regroupement des chercheurs INRA affectés dans les chaires des écoles d'agronomie au sein de la Station centrale d'économie et de sociologie rurales en 1964. Au lieu d'accompagner ses collègues rue de Lasteyrie à Paris, où celle-ci était située, Le Bihan monte son propre groupe de recherche et d'études en économie des industries agroalimentaires à l'ENSIA, récemment implantée à Massy en banlieue parisienne.

3. Le recrutement de l'équipe initiale

La création du groupe de Massy, en 1964, permet le démarrage effectif du projet de Le Bihan. Commence ainsi une période de cinq ans, que Le Bihan a lui-même qualifiée de « période souterraine ou clandestine de croissance »⁵, durant laquelle le développement du laboratoire s'appuie principalement sur l'obtention d'un important contrat avec la Délégation générale à la recherche scientifique et technique (DGRST⁶). Portant sur les « problèmes techniques et économiques de la production de viande à grande échelle (Boutonnet *et al.*, 1972), ce contrat permet de financer la réalisation des premières enquêtes et de recruter de jeunes diplômés pour les conduire : en 1968, le groupe comptait ainsi 25 membres dont 9 employés par l'INRA (avec 4 titulaires, dont seulement 2 scientifiques, incluant Le Bihan), 4 par l'ENSIA (1 scientifique), 7 contractuels financés par le contrat DGRST et 10 stagiaires. À cette date, le laboratoire repose donc principalement sur du personnel non permanent : les stagiaires ou titulaires de contrats à durée déterminée représentent les deux tiers des membres.

La période « clandestine » prend fin le 1^{er} janvier 1969, avec l'annonce par Denis

5. Compte rendu de l'assemblée générale de l'OMNIUM du 10 février 1969 (archives privées).

6. Nous reviendrons dans la section suivante sur le rôle de la DGRST dans le développement de la recherche sur contrat dans les années 1960.

Bergmann, chef du département Économie et Sociologie rurales de l'INRA, de l'ouverture de deux nouveaux laboratoires, dont le « laboratoire de Massy » ou « laboratoire de recherche sur l'économie des industries agricoles ou agroalimentaires »⁷. Toutefois, le refus de l'INRA d'embaucher les personnes en contrat à durée déterminée à l'issue du contrat DGRST conduit Le Bihan à proposer la création d'une association loi 1901 pouvant continuer à les rémunérer : il s'agit de « l'OMNIUM d'économie agroalimentaire » proprement dit, dont la création est validée en 1971 par la direction générale de l'INRA. Son personnel croît rapidement durant les années ultérieures : lorsque l'OMNIUM cesse son activité de recherche, en 1976 (sans toutefois que l'association soit dissoute), environ quatre-vingts personnes y travaillent⁸.

L'Agro et d'autres écoles d'ingénieurs liées à l'agriculture ou l'agroalimentaire comme l'ENSIA ou l'Institut technique de pratique agricole (ITPA) constituent le premier vivier de recrutement du Groupe de Massy. Les écoles de commerce fournissent également un contingent de jeunes recrutés, issus principalement d'HEC, mais également de l'ESSEC, qui ont suivi l'option « économie agroalimentaire ». Ces derniers ont en commun une certaine insatisfaction par rapport aux études qu'ils ont suivies et à leurs perspectives de carrière :

« La même chose pour tous, l'insatisfaction, c'était de se dire : on ne veut pas

7. D'après une note de service du chef du département ESR datée du 30 décembre 1968 (archives privées).

8. Nous ne disposons pas de données précises sur la composition du personnel de l'OMNIUM au milieu des années 1970 : la part des contractuels et des stagiaires est sans doute restée prédominante, les salaires et gratifications étant financés par les contrats. Bien que Le Bihan ait obtenu quelques postes de titulaires auprès de l'INRA, ces recrutements ne pouvaient répondre aux besoins.

Laure BONNAUD, Marc-Olivier DÉPLAUCHE, Christine DE SAINTE MARIE, Nathalie JAS, Samuel PINAUD

faire de la gestion, pas faire du business, pas aller bosser dans la pub ou le marketing, etc. En fait, on était des insatisfaits de ces écoles. » (E-COM-1974)

« Les gens qui faisaient cette option agricole à HEC, est-ce qu'il y avait un profil particulier par rapport à ceux qui la choisissaient pas ? »

« C'est le groupe des marginaux. C'est l'intelligence de ce type d'école, ils savent qu'ils ont des profils différents et il faut que les gens y trouvent leur place. Alors il se trouve qu'on a tous été dans cette option-là et on a été passionnés par cette option-là. »

« Ça veut dire quoi "marginaux" ? »

« Marginaux au sens où on ne compait pas devenir des cadres dynamiques. Ça fait 10 % d'une promotion [...]. Je crois que c'est pas aberrant. Il se trouve qu'on a été là, parce que ça nous intéressait. Moi, l'agriculture m'intéressait. D'autres avaient des attaches. [...] Et puis on sentait qu'il y a des choses qui allaient bouger. On espérait y travailler. Non, on a choisi comme ça. Mais pas forcés non plus. » (I-COM-1967)

Les recrutements à l'OMNIUM se font sans procédure particulière, par Le Bihan lui-même, qui semble valoriser les personnalités atypiques, l'indépendance d'esprit et l'autonomie de ses employés. Bien que ces modalités d'embauche semblent souvent improvisées, le résultat de ce recrutement fait apparaître une certaine cohérence : Le Bihan agrège autour de lui une équipe de jeunes diplômés hautement qualifiés, ayant comme lui une ouverture internationale (*via* leur expérience du service militaire en coopération, avec une bonne connaissance des langues étrangères) et capables de produire des données et des analyses économiques sur le secteur agroalimentaire. Nombre d'entre eux ont une double compétence : HEC et ESSEC ayant choisi l'option agroalimentaire ;

ingénieurs incités à se former à l'économie en suivant des séminaires et des cursus de troisième cycle ouverts aux professionnels, tels que ceux de l'Institut d'administration des entreprises de l'Université Paris-Dauphine.

Ceux qui rejoignent l'OMNIUM, en général à l'occasion d'un stage, le font dans un contexte d'expansion du laboratoire. Il est alors soutenu par le ministère de l'Agriculture, qui lui commande régulièrement des études. Il reçoit également l'appui d'instituts techniques – comme celui de la filière porcine –, qui acceptent de recruter plusieurs de ces jeunes diplômés et de les mettre à la disposition du laboratoire. Leur travail consiste à produire des connaissances pour répondre à une forte demande d'études sur le secteur agroalimentaire français et ses transformations prévisibles ou souhaitables.

L'OMNIUM d'économie agroalimentaire s'est donc constitué à la confluence de plusieurs institutions (INRA, ENSIA, ministère de l'Agriculture, instituts techniques), sans dépendre exclusivement d'aucune. Le contrat avec la DGRST puis le statut associatif ont largement facilité le développement du laboratoire, grâce à des modalités de recrutement et de gestion très souples ainsi qu'à une diversité de modalités de financement (contrats, taxes d'apprentissages, vacations d'enseignement). Ils ont également permis à Le Bihan et à son équipe de développer des recherches sur des sujets qui n'intéressaient pas les économistes de l'INRA de l'époque.

La production de connaissances à l'OMNIUM

L'OMNIUM propose aux pouvoirs publics, aux industries et aux organisations professionnelles de l'agroalimentaire une grille d'analyse des transformations à l'œuvre dans leur secteur. Le nouveau département Économie et sociologie rurales de

l'INRA ne répond alors pas à cette attente (Kirtchik, 2016) : ses recherches portent sur des thématiques différentes, centrées sur les exploitations agricoles et la question de leur inscription dans le champ de la théorie économique.

1. Produire des savoirs pour l'action publique

Si les transformations en cours de l'agriculture et de ses institutions offrent un terrain favorable au projet de Le Bihan, il profite aussi d'un contexte dans lequel l'État et certains acteurs économiques ne jugent pas adaptées les modalités de production des savoirs nécessaires pour appréhender les enjeux posés par la modernisation de la société française. Il s'agit donc, pour les pouvoirs publics, de repenser l'architecture générale de leur production.

Cela passe principalement par la création en 1961 de la Délégation générale à la recherche scientifique et technique, instance emblématique de la modernisation des institutions scientifiques voulue par l'administration gaulliste (Gaudillière, 2002). Il s'agit d'une administration de mission, placée au sommet de l'État et qui joue le rôle d'un super-ministère de la recherche (Chatriot et Duclert, 2005 et 2006). L'influence de la DGRST sur la recherche en France concerne en particulier la définition des priorités scientifiques, car elle a la possibilité d'ouvrir des lignes de financement limitées dans le temps, sur des sujets considérés comme stratégiques. Son rôle a par exemple été mis en évidence pour le développement des sciences des matériaux (Bertrand et Bensaude-Vincent, 2011) ou de la biologie moléculaire (Gaudillière, 2002).

La Délégation met en œuvre une politique alliant soutien aux entrepreneurs scientifiques, préoccupations industrielles et moyens concentrés sur des projets ciblés (Pestre et Jacq, 1996) et favorise des relations étroites entre chercheurs et hauts

fonctionnaires (Bezès *et al.*, 2005). Dans un contexte où le milieu de la recherche est encore faiblement structuré, cela favorise le développement rapide de certains laboratoires autour d'entrepreneurs de recherche faisant jouer leurs réseaux pour obtenir des contrats et recruter de jeunes chercheurs en dehors des cadres statutaires (Masson, 2006 ; Prost, 1990 ; Cornu *et al.*, 2018). Pour l'OMNIUM, si nous recensons uniquement le personnel scientifique non stagiaire, il apparaît qu'en 1969, la DGRST finance 7 des 10 personnes qui travaillent alors au laboratoire, ce qui atteste de son rôle d'impulsion. Une des missions de la DGRST consiste également à articuler les recherches, menées en France et au niveau international, sur les sujets stratégiques. Le Bihan partage cette préoccupation. La pratique du voyage d'études, dans les pays de l'Est, les pays scandinaves ou aux États-Unis, est vivement encouragée et nombreux sont ceux qui y partent en mission, comme en attestent les rapports conservés dans les archives. Le directeur envoie très souvent les chercheurs de son laboratoire nouer des contacts dans divers laboratoires du monde, même si les conditions dans lesquelles ils le font sont souvent rocambolesques :

« En 71, [Le Bihan] m'a envoyé sur un projet complètement fou. J'ai traversé les États-Unis de l'Est à l'Ouest, de l'Ouest à l'Est, en faisant les grands campus de l'époque, lui me disant : "Tu ramènes ce qu'il y a de meilleur." Pff. Comme technique de pêche, c'était pas génial. Surtout que dans un certain nombre de cas, il y avait aucun contact, donc c'était à moi de me démerder. C'est inimaginable aujourd'hui de faire ça ! Je suis allé sur les plus grands campus américains depuis la côte Est, en commençant par Harvard, jusqu'à Berkeley, et je suis revenu par Chicago. [...] »

« Et il fallait ramener quoi ? »

« Tout ce qui était le plus avancé en matière de management des entreprises agroalimentaires, l’agrobusiness, quoi ! Et moi, j’adorais ça en plus. [...] Souvent, j’avais pas de sous. Je me souviens, à la moitié de la nuit, je faisais demi-tour et je dormais dans le bus. Mais tout ça avec des valises, des caisses avec les dossiers que je ramenais. A l’époque, il y n’avait pas Internet, donc on me donnait de la doc, et toujours en américain. » (G-COM-1970)

Toutefois, le développement des recherches sur contrat n'est pas soutenu par la seule DGRST. Des administrations sectorielles, ne disposant pas de services suffisamment bien développés en matière d'études ou de prospective, financent directement des équipes de recherche (Amiot, 1986 ; Poupeau, 2003 ; Benamouzig, 2005). Cela inclut le ministère de l'Agriculture, dont les services produisent des statistiques sur les exploitations agricoles, mais pas sur les industries d'amont et d'aval. Il manque cruellement de données à leur sujet, alors même que l'équilibre des relations verticales au sein des industries agroalimentaires fait l'objet d'une attention croissante des pouvoirs publics. Cela apparaît dans plusieurs textes législatifs adoptés à cette époque, allant de la loi du 5 août 1960 relative à l'orientation agricole prévoyant des modalités de contractualisation-type sans caractère obligatoire et de celle du 6 juillet 1964 prévoyant des accords interprofessionnels à long terme, à la loi du 10 juillet 1975 organisant formellement ces relations au sein de nouvelles instances : les interprofessions⁹.

9. Cette attention des pouvoirs publics aux relations économiques verticales au sein du monde agricole n'est pas nouvelle (voir Chatriot *et al.* (2012) sur la filière blé de l'entre-deux-guerres en France). La particularité des outils de régulation publique mis en place dans les années 1960-1970 et des savoirs qui y sont liés est à rechercher dans l'objectif visé : industrialiser l'agriculture française.

Dans ce contexte, Le Bihan impose rapidement son laboratoire comme un centre d'analyse et de prospective, proposant les stratégies à mettre en œuvre dans le secteur agroalimentaire et évaluant les conséquences des transformations de l'économie européenne et mondiale sur ce secteur de l'économie nationale. L'analyse des rapports permet de documenter, quoique très imparfaitement, quels étaient ses principaux commanditaires¹⁰. Si nous regardons les références renseignées (n = 286), nous constatons que près de 60 % ont pour commanditaire le ministère de l'Agriculture, qui est son principal client (plus particulièrement la DIAA dans quatre cinquièmes des cas). Comme le relève un ancien membre de l'OMNIUM, ce dernier intervient quasiment comme un « service externalisé » du ministère de l'Agriculture (L-AGR-1969). Nous trouvons ensuite, en ordre décroissant, des institutions publiques et parapubliques : Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (DATAR), Commissariat au plan, Fonds d'orientation et de régularisation des marchés agricoles (FORMA), etc. Elles sont suivies, loin derrière, par les entreprises privées et les coopératives (environ 15 % du total).

2. Des études à forte dimension empirique

Pour répondre aux commandes émanant du ministère et des organismes parapublics en charge de l'Agriculture d'une part, et de certains acteurs économiques d'autre part, le laboratoire produit des études dans des domaines agroalimentaires variés. La

10. Seulement 42 % des rapports figurant dans notre base mentionnent un nom de commanditaire. Nous n'avons pas non plus de données sur la valeur des contrats. Enfin, nos interlocuteurs nous ont expliqué qu'une même étude était souvent déclinée en rapports pour plusieurs commanditaires. Il est donc possible que des parties de rapports pour les autorités publiques aient été intégrées dans des documents à destination d'acteurs variés, sans que nous en ayons trace.

primauté est donnée à l'observation et à l'enquête de terrain auprès des acteurs économiques pour comprendre qui ils sont et ce qu'ils font.

« La qualité qu'on apporte, c'est d'aller voir X boîtes, parce qu'ils ne se voient pas entre eux, les industriels. Ils sont concurrents et ils ne connaissent pas exactement les autres. Celui qui est bureau d'études et qui va visiter X entreprises se fait une idée qui devient intéressante pour chacun. [...] Le gars, il se demandait : "C'est des espions ?" À la fin, on obtient une vision globale d'un secteur où on est en position de monopole, à part le responsable syndical et encore. » (H-AGR-1971)

Les chercheurs de l'OMNIUM se déplacent donc fréquemment pour réaliser des enquêtes, généralement *via* des questionnaires ou des entretiens semi-directifs, moins dans les exploitations agricoles proprement dites que dans les entreprises de surgélation ou les abattoirs, chez les fabricants d'engrais ou de conserves, dans les boucheries traditionnelles ou auprès des rayons viande des supermarchés. De façon plus systématique, l'OMNIUM réalise un important travail de collecte et de mise en ordre de données technico-économiques, par exemple en constituant une base de données de 4 000 entreprises agroalimentaires, dont 3 000 PME. Ses membres collectent également les données produites par diverses sources, alimentant un centre de documentation original et sans équivalent dans les années 1970.

La combinaison d'approches technique, économique et financière constitue une autre des caractéristiques des travaux de l'OMNIUM. Les rapports traitent majoritairement de questions économiques, mais ils s'appuient très souvent sur une recherche préalable consacrée à la technologie industrielle. Ainsi, un travail sur le potentiel économique des taurillons de boucherie peut-il s'appuyer sur un rapport

de stage préalable qui examine la couleur de la viande et les moyens de remédier à une coloration inadaptée (supplémenter en fer, injecter de l'adrénaline avant abattage), la tendreté de la viande, l'âge à l'abattage (pas après 15 mois), l'évolution des modes de préparation des viandes au sein des ménages, et la différence de saveur avec d'autres viandes bovines... Pour cela, la double compétence des membres ingénieurs de l'OMNIUM, ainsi que les relations nouées avec les chercheurs de laboratoires biotechniques de l'INRA sont essentielles, et des collaborations suivies sont établies, par exemple avec le Centre de recherches zootechniques et vétérinaires de Theix ou avec le Laboratoire de recherche sur la viande de l'INRA. Finalement, les calculs de coûts intègrent des paramètres technologiques du processus de fabrication, ce qui permet de proposer des conseils sur mesure.

« Par exemple, pour le tripoux, c'était les régimes de pression et de température pour la stérilisation. Là, on voyait qu'ils dépensaient trois ou quatre fois trop de coût d'énergie, parce qu'ils prenaient des sécurités. Ils disaient : "Mais je prends des sécurités", "Non, tu gaspilles !", c'est pas la même chose. » (C-AGR-1969)

Toutes ces données, spécialisées, puissées à des sources de provenance diverses, sont mises au service de la définition de stratégies organisationnelles, économiques et financières. L'OMNIUM met en avant deux atouts de ses travaux : d'une part une vision élargie des conditions concrètes de la production dans les établissements agroalimentaires et d'autre part une réflexion prospective qui positionne ses chercheurs comme appuis à la décision.

« On vendra à la DIAA [l'idée] de passer d'une analyse monographique des grandes multinationales de l'agroalimentaire mondial à une mise en perspective de leur impact sur l'agroalimentaire français.

Ça nous amènera deux ans plus tard à fournir à la DIAA une liste des entreprises françaises, que si on était les conseillers – ce qui sera quelquefois un petit peu vrai – des grandes multinationales, ce sont des boîtes qu'on irait cibler pour prendre le contrôle, les acheter ou autres. Trois fois sur quatre, l'histoire vérifiera qu'elles seront achetées. Ça ne sera pas inutile à notre réputation. Ça prouvera qu'on a bien compris leur trajectoire, leurs questions stratégiques et donc leur cible, ce qui est assez logique. » (A-COM-1970)

Au total, les études réalisées par l'OMNIUM ont produit une masse considérable de connaissances sur les transformations du secteur agroalimentaire alors à l'œuvre. Il est difficile de mesurer aujourd'hui la portée de ces études et leur influence sur les politiques du ministère. En revanche, la récurrence des commandes et l'accumulation des rapports montrent que l'OMNIUM répond à des questions que les pouvoirs publics se posent pour comprendre leur environnement et mettre en œuvre leur action.

3. Une vision novatrice du secteur agroalimentaire

L'analyse croisée des entretiens et des thématiques des rapports fait apparaître les grandes questions que se posent les pouvoirs publics de l'époque, qu'il s'agisse des conséquences économiques de l'établissement du Marché commun et de son élargissement, des possibilités de développement du secteur agroalimentaire, ou des firmes. Les questions à l'origine des commandes requièrent des réponses opérationnelles, souvent fondées sur la synthèse de données existantes mais dispersées, à fournir dans un temps court.

« Un truc... le plus hallucinant de ma carrière (rire), c'était en 71 ou 72, je débarque un lundi au labo et Joseph Le Bihan m'alpague et me dit : "Tu as prévu quelque chose à la fin de la semaine ?",

je dis : "Non, pourquoi ??", "Parce que t'as rendez-vous au ministère, ils veulent savoir des trucs sur l'adhésion de la Norvège et du Danemark qui est en projet, bon écoute, tu parles anglais, tu parles allemand, tu connais les surgelés... voilà." Bon [rires]. "T'as rendez-vous cet après-midi." Donc, je prends ma petite Mini-Austin et je vais au ministère, où on me dit : "Ben oui, voilà, on voudrait savoir les mécanismes de fixation des prix agricoles parce que quand ils auront adhéré ça va nous poser des problèmes." Bon. "Alors on vous a pris rendez-vous avec les conseillers économiques, et puis vous nous rendez un rapport dans un mois." » (Z-1969-AGR)

Toutes les commandes concernant le Marché commun ne concernent pas un ou des pays en particulier (même si notre base de rapports fait apparaître des études sur la Norvège, la Grande-Bretagne, la Suède et les Pays-Bas). Certaines sont plus généraires, mais elles examinent toujours les conséquences des entrées de nouveaux pays ou des changements réglementaires sur l'agriculture et l'agroalimentaire français, comme le document de travail : *Problèmes agroalimentaires liés à l'élargissement de la Communauté économique européenne*, en 1971. Pour cette étude, le personnel de l'OMNIUM, sélectionné pour sa maîtrise des langues étrangères et sa mobilité, est particulièrement adapté. Les conséquences pour les entreprises françaises concernées par ces évolutions du Marché commun sont également une préoccupation du ministère qui commande plusieurs monographies visant à comprendre les stratégies de localisation et de concurrence des firmes multinationales en Europe, comme celle intitulée : *La stratégie spatiale des firmes multinationales dans les industries agroalimentaires* (1972). Des rapports tels que la *Monographie des deux plus grands groupes alimentaires d'origine européenne Nestlé et Unilever* (1971) ou l'*Analyse de*

la structure financière de 8 grands des IAA (1971) visent quant à eux à collecter de l'information sur l'organisation interne de ces groupes pour mieux rendre compte de leurs stratégies.

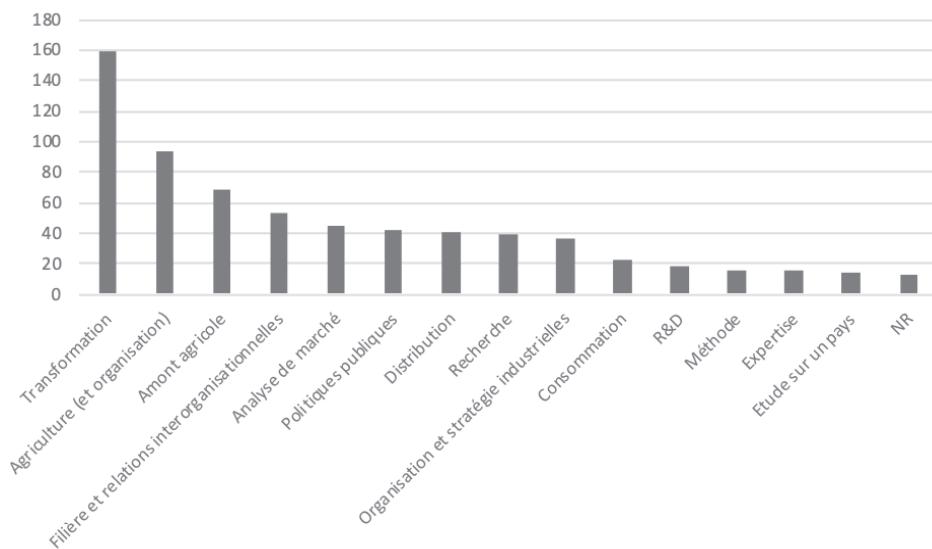
Sur le plan intérieur, le rééquilibrage et l'aménagement du territoire sont des préoccupations qui mobilisent au-delà du seul ministère de l'Agriculture, qui cherche à promouvoir le développement économique des régions rurales. Il s'agit notamment de décliner concrètement les grandes lois de modernisation des années 1960 : ainsi la loi sur la modernisation du marché de la viande (1965) donne lieu à de multiples études sur les abattoirs, leur relocalisation dans les zones de production et la rationalisation de leur organisation. Dès 1966, on voit apparaître une étude sur *Les coûts de main-d'œuvre dans l'abattage des porcs* (1966) et, dans les années 1970, une série de rapports concernant les implantations des établissements d'abattage : dans le Sud-Est, le Sud-Ouest, la région parisienne, le Grand-Ouest et l'Auvergne-Limousin... Les industries de l'aval agricole ne sont pas les seuls centres d'intérêt du ministère de l'Agriculture. Il commande des travaux sur l'amont agricole, notamment l'alimentation et la santé animale pour les élevages de grande dimension : plusieurs rapports sur le « marché mondial des matières riches en protéines destinées à l'alimentation animale » (1974-1975) portent successivement sur le colza, le tournesol, les farines de poisson, le soja..., tandis que d'autres commencent à aborder la question de l'emploi des médicaments vétérinaires.

Nous voyons ainsi que la diversité des travaux produits dépasse largement le programme de recherche initial de Le Bihan. Toutefois, la grande majorité d'entre eux ont en commun de porter non sur les exploitations agricoles, mais sur les acteurs économiques en amont et en aval de ces dernières. C'est dans cette perspective

que l'intérêt originel de Le Bihan pour les coopératives se retrouve dans les travaux de son équipe. Celle-ci produit en effet un certain nombre d'études sur les coopératives, dans l'objectif de leur fournir des outils de diagnostic et de formation à même de les rendre actrices du mouvement de modernisation à l'œuvre. Le rapport *Méthodologie du diagnostic des coopératives agricoles* (1972) illustre bien ce parti-pris. L'OMNIUM produit également des analyses sur des formes d'organisation coopératives existantes et/ou souhaitables, dans des pays proches, telles que *La coopération agricole néerlandaise : éléments sur l'évolution structurelle* (1972).

L'analyse thématique des intitulés des rapports permet de mettre en évidence la spécificité du regard des chercheurs de l'OMNIUM sur leur objet. Nous avons codé, lorsque les titres le permettaient, l'élément du système agroalimentaire qui est visé dans l'étude (*graphique 1*). L'originalité des approches développées à l'OMNIUM apparaît clairement si nous considérons les quatre premières barres du diagramme, qui représentent à elles seules près de la moitié des rapports ($n = 332/676$). Un cinquième des publications sont centrées sur le maillon de la transformation, c'est-à-dire sur les relations entre les industriels de l'agroalimentaire et les agriculteurs. Lorsque l'agriculture est l'objet de ces rapports, c'est de l'organisation de la production dont il est le plus souvent question (groupements de producteurs, coopératives). Les entreprises de l'amont agricole font l'objet d'un intérêt particulier, dans la lignée des premiers travaux sur l'intégration (alimentation animale notamment...). Enfin, la rubrique « filières et relations inter-organisationnelles » rassemble des recherches qui prennent spécifiquement pour objet l'organisation des relations entre les différents acteurs économiques liés par un même

Graphique 1. Nombre de rapports suivant la focale d'analyse



Source : les auteurs.

produit¹¹. Des thématiques moins développées, telles que l'étude de la grande distribution ou des consommateurs et de leurs organisations, témoignent également d'un intérêt croissant pour les acteurs économiques en aval des industries de transformation.

À visée principalement informative et prescriptive, les enquêtes réalisées par les membres de l'OMNIUM ont un caractère empirique très marqué et ont été diffusées principalement sous la forme de rapports. Elles ont rarement donné lieu à des publications dans des revues, comme la plupart des recherches en sciences sociales financées par des contrats à cette époque

(Masson, 2006). Elles ont néanmoins permis d'accompagner et de populariser une nouvelle représentation de l'économie agricole et des bonnes manières de réguler cette dernière. Cette mise en forme singulière de l'économie agricole part du pré-supposé selon lequel il est impossible de comprendre les dynamiques économiques sans mettre au cœur de l'analyse les acteurs de l'amont et de l'aval de l'exploitation agricole. Si les approches marxistes pouvaient s'intéresser à ces acteurs vus comme les moteurs de l'« absorption de l'agriculture dans le mode de production capitaliste » (Servolin, 1972), il s'agit ici plutôt de développer une approche compréhensive du phénomène dans l'objectif d'accompagner, par la multiplication d'enquêtes de terrain, le mouvement général d'industrialisation en cours dans l'agriculture française.

*

* *

Les travaux existants sur le développement de la recherche contractuelle dans les années 1960-1970 adoptent principalement

11. Cette thématique est au cœur de la plupart des autres rapports. Par exemple, ceux concernant les abattages ont été classés dans la rubrique « transformation » mais ils renseignent également souvent sur la densité des troupeaux selon les régions ou les habitudes de consommation. Reste que, dans ce cas comme dans d'autres, ce que nous avons qualifié de « relations interorganisationnelles » ne sont que le sous-produit d'un rapport visant à produire des savoirs spécifiques sur un objet bien défini (les abattages dans l'exemple pris ici).

des approches centrées sur les institutions qui la financent ou sur le contenu des travaux finalement produits. À travers le cas de l'OMNIUM d'économie agroalimentaire, nous avons voulu à la fois documenter la manière dont ces savoirs ont été produits et montrer en quoi ce mode de production des savoirs, bien que sans ambition théorique affichée et ayant une forte orientation prescriptive, a contribué à développer et populariser de nouvelles manières de construire et étudier certains objets.

D'une part, la particularité des savoirs produits par l'OMNIUM réside dans le fait qu'il s'agit de savoirs à fort contenu empirique, combinant le recueil de données de première main et la collecte de données déjà existantes. S'y ajoute le souci de construire des typologies, des classifications, des archétypes relationnels, bref des instruments pour produire des représentations simplifiées du réel et permettre aux commanditaires (pouvoirs publics, entreprises) de prendre des décisions.

D'autre part, la principale innovation de l'OMNIUM a été de centrer le regard sur les acteurs de l'amont et de l'aval, vus comme ayant désormais un rôle déterminant dans l'organisation du secteur agricole. Bien que les travaux de l'OMNIUM n'aient pas une ambition théorique marquée, ils mobilisent des concepts et des approches nouvelles à l'époque, comme celle d'intégration et de filière, pour produire de nouvelles manières de décrire le secteur agroalimentaire, les relations entre ses acteurs et les transformations à l'œuvre. La force de ses travaux est qu'ils ont sans doute contribué à façonner la représentation qu'en avaient leurs commanditaires, et donc à faire advenir les transformations qu'ils prédisaient ou préconisaient : la modernité industrielle dans le secteur

agroalimentaire, et notamment dans des filières où elle était jugée insuffisamment avancée, comme celles de la viande.

Une structure telle que l'OMNIUM a été rendue possible par la rencontre initiale entre le projet intellectuel et institutionnel d'un entrepreneur de recherche, et de commanditaires à la recherche d'organisations capables de leur fournir les données et les prescriptions dont ils avaient besoin. Dans la première partie des années 1970, l'OMNIUM a ainsi fonctionné pratiquement comme un service d'étude du ministère de l'Agriculture, tout en produisant aussi des notes et des rapports pour d'autres administrations et des acteurs privés.

L'OMNIUM en tant que laboratoire disparaît au milieu des années 1970 pour des raisons relativement obscures, parmi lesquelles des difficultés financières, une dégradation des relations avec l'INRA et des réorganisations plus larges de la recherche publique. Au moment de la fermeture, certains membres contractuels de l'OMNIUM sont intégrés à l'INRA, et rejoignent donc ceux qui l'étaient déjà. D'autres réussissent à valoriser leurs compétences spécifiques et sont embauchés par d'anciens clients (entreprises, organismes techniques...). D'autres enfin créent un cabinet de conseil en reprenant les thématiques qu'ils connaissent bien, et tenteront de faire auprès de la DG Agri de la Commission européenne le même travail d'intéressement qu'avait effectué Le Bihan auprès du ministère de l'Agriculture au milieu des années 1960. Ainsi s'est achevée une entreprise originale qui, durant une dizaine d'années, a contribué à faire émerger un regard neuf sur le secteur agroalimentaire, et a laissé en héritage une collection unique de travaux sur les transformations majeures qu'a connues ce secteur dans les années 1960-1970. ■

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Amiot M. (1986). *Contre l'État, les sociologues. Éléments pour une histoire de la sociologie urbaine en France, 1900-1980.* Paris, Éditions de l'EHESS, 304 p.
- Aust J. Picard E. (2014). Gouverner par la proximité : allouer des fonds à des projets de recherche dans les années 1960. *Genèses*, vol. 94, n° 11, pp. 7-31.
- Benamouzig D. (2005). *La santé au miroir de l'économie.* Paris, PUF, 496 p.
- Bertrand E., Bensaude-Vincent B. (2011). Materials Research in France: A Short-lived National Initiative (1982-1994). *Minerva*, vol. 49, n° 2, pp. 191-214.
- Bezès P., Chauvière M., Chevallier J., de Montricher N., Ocqueteau F. (dir.) (2005). *L'État à l'épreuve des sciences sociales. La fonction recherche dans les administrations sous la Ve République.* Paris, La Découverte, 384 p.
- Bezès P., de Montricher N. (2005). Le moment CORDES (1966-1979). In Bezès P., Chauvière M., Chevallier J., de Montricher N., Ocqueteau F. (dir.), *L'État à l'épreuve des sciences sociales. La fonction recherche dans les administrations sous la Ve République,* Paris, La Découverte, pp. 37-71.
- Boutonnet J.-P., Hemery G., Marsolat C., Porin F., de Reviers B., Winckelmuller A. (1972). *Problèmes techniques et économiques de la production de viande à grande échelle. Rapport de synthèse.* Convention n° 6701070 DGRST INRA DESR, Laboratoire de recherches économiques et prospectives sur les industries agricoles et alimentaires, 83 p.
- Chatriot A. (2010). La DGRST et les enquêtes collectives en sciences humaines et sociales durant les années 1960. In Paillard B., Simon J.-F., Le Gall L. (dir.), *En France rurale. Les enquêtes interdisciplinaires depuis les années 1960.* Rennes, Presses universitaires de Rennes, pp. 39-49.
- Chatriot A., Duclert V. (2005). Fonder une politique de recherche : les débuts de la DGRST. In Bezes P., Chauvière M., Chevallier J., de Montricher N., Ocqueteau F. (dir.), *L'État à l'épreuve des sciences sociales. La fonction recherche dans les administrations sous la Ve République.* Paris, La Découverte, pp. 23-36.
- Chatriot A., Duclert V. (dir.) (2006). *Le gouvernement de la recherche. Histoire d'un engagement politique, de Pierre Mendès France à Charles de Gaulle (1953-1969).* Paris, La Découverte, 432 p.
- Combris P., Nefussi J. (1982). *L'agroalimentaire : une catégorie qui ne va pas de soi pour l'analyse économique.* INRA-LERIAA, note de recherche, 52 p.
- Cornu P., Valceschini E., Maeght-Bournay O. (2018). *L'histoire de l'INRA, entre science et politique,* Versailles, Quae, 463 p.
- Cranney J. (1996). *INRA, 50 ans d'un organisme de recherche.* Paris, INRA Éditions, 526 p.
- Davis J. H. (1956). From agriculture to agribusiness. *Harvard Business Review*, vol. 34, n° 1, pp. 107-115.
- Davis J. H., Goldberg R. A. (1957). *A concept of Agri-business.* Boston, Division of Research, Graduate School of Business Administration, Harvard University, 136 p.
- Dulong D. (1997). *Moderniser la politique. Aux origines de la Ve République.* Paris, L'Harmattan, 295 p.
- Gaudilliére J.-P. (2002). *Inventer la biomédecine : la France, l'Amérique et la production des savoirs du vivant (1945-1965).* Paris, La Découverte, 392 p.
- Houssiaux J. (1957). Le concept de « quasi-intégration » et le rôle des sous-traitants dans l'industrie. *Revue économique*, vol. 8, n° 2, pp. 221-247.
- Kirtchik O. (2016). L'économie rurale en France. Trajectoire d'une science sociale « utile » entre modernisation et mondialisation ? *Revue d'anthropologie des connaissances*, vol. 10, n° 3, pp. 339-371.
- Le Bihan J. (1960). L'intégration verticale : le point de vue des producteurs agricoles. *Économie rurale*, n° 44, pp. 57-67.

- Le Bihan J. (1961a). Qu'est-ce que l'intégration ? *Paysans*, n° 31, pp. 7-15.
- Le Bihan J. (1961b). Les forces qui poussent à l'intégration. *Paysans*, n° 31, pp. 84-90.
- Le Bihan J., Coquart P. (1964). La croissance de la coopération agricole en Bretagne. *Économie rurale*, vol. 62, n° 1, p. 35-41.
- Maeght-Bournay O., Valceschini E. (2017). L'exhortation politique à l'innovation dans l'industrialisation de l'alimentation au cours des années 1970 et 1980. Communication pour le colloque *Une autre histoire des modernisations agricoles au XX^e siècle*, Paris, EHESS.
- Masson P. (2006). Le financement de la sociologie française : les conventions de recherche de la DGRST dans les années soixante. *Genèses*, n° 62, pp. 110-128.
- Mollard A. (1972). *La politique agroalimentaire, l'État et l'internationalisation du capital*. Grenoble, Centre national d'études économiques et juridiques agricoles et Institut de recherche économique et de planification, 3 tomes.
- Pestre D., Jacq F. (1996). Une recomposition de la recherche académique et industrielle en France dans l'après-guerre, 1945-1970 : nouvelles pratiques, formes d'organisation et conceptions politiques. *Sociologie du travail*, vol. 38, n° 3, pp. 263-277.
- Pollak M. (1976). La planification des sciences sociales. *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 2-3, pp. 105-121.
- Poupeau F. (2003). *Une sociologie d'État. L'école et ses experts en France*. Paris, Raisons d'agir.
- Prost A. (1990). Les réformes du CNRS 1959-1966. *Cahiers pour l'histoire du CNRS*, n° 9, pp. 1-28.
- Rastoin J.-L. (2010). L'analyse de filières agro-alimentaires. In Rastoin J.-L. et Ghersi G. (dir.) *Le système alimentaire mondial*, Versailles, Quae, pp. 121-192.
- Servolin C. (1972). L'absorption de l'agriculture dans le mode de production capitaliste. In Tavernier Y., Gervais M., Servolin C. (dir.). *L'univers politique des paysans*, Paris, Presses de la FNSP, pp. 41-77.
- Séverac G. (1961). L'intégration verticale en agriculture. *Annales de l'Institut national agronomique*, vol. 47, pp. 231-252.
- Tanguy L. (2011). *La sociologie du travail en France*. Paris, La Découverte, 267 p.
- Zalio P.-P. (2009). Sociologie économique des entrepreneurs. In Steiner P., Vatin F. (dir.), *Traité de sociologie économique*. Paris, PUF, pp. 573-607.